

La Chaudière-Appalaches



- Un territoire de plus de 15 000 km² qui compte 9 municipalités régionales de comté (MRC) ainsi que la ville de Lévis
- 406 401 habitants, soit 5,1 % de la population québécoise*
- Une zone agricole qui couvre 1 023 954 hectares, soit 68 % du territoire de la région**
- Une industrie bioalimentaire qui crée 33 400 emplois et dont le produit intérieur brut (PIB) se chiffre à 1,52 milliard de dollars, soit près de 9 % du PIB québécois

* Portrait socioéconomique de la région de la Chaudière-Appalaches, Québec International, 2012.

** Institut de la statistique du Québec, 2012.

Le secteur agroalimentaire : une fierté collective!

NOTRE AGRICULTURE

Au cœur de la vitalité économique et sociale de la région se trouve l'agriculture d'ici, qui nourrit des gens de partout au Québec et d'ailleurs dans le monde.

- La Chaudière-Appalaches est la deuxième région en importance au Québec dans le domaine bioalimentaire.
- Le PIB agricole de la Chaudière-Appalaches atteint 560 millions de dollars, soit 18% de celui du Québec.
- Le revenu agricole total se chiffre à 1,65 milliard de dollars.
- La région regroupe 5408 entreprises agricoles, ce qui correspond à 19% des fermes du Québec.
- L'agriculture d'ici est à la base de 9500 emplois.

REVENUS AGRICOLES TOTAUX ET NOMBRE D'ENTREPRISES
PAR TYPE DE PRODUCTION (2010)

Production	Revenu annuel (\$)¹	Nombre d'entreprises²
Production porcine	615 661 887	802
Production laitière	478 859 865	1441
Production avicole	130 467 769	159
Production bovine	126 873 630	974
Acériculture	101 068 683	2562
Céréales et protéagineux	46 396 888	970
Horticulture	51 145 905	288
Production ovine	3 966 822	99
Autres productions	98 227 016	1268

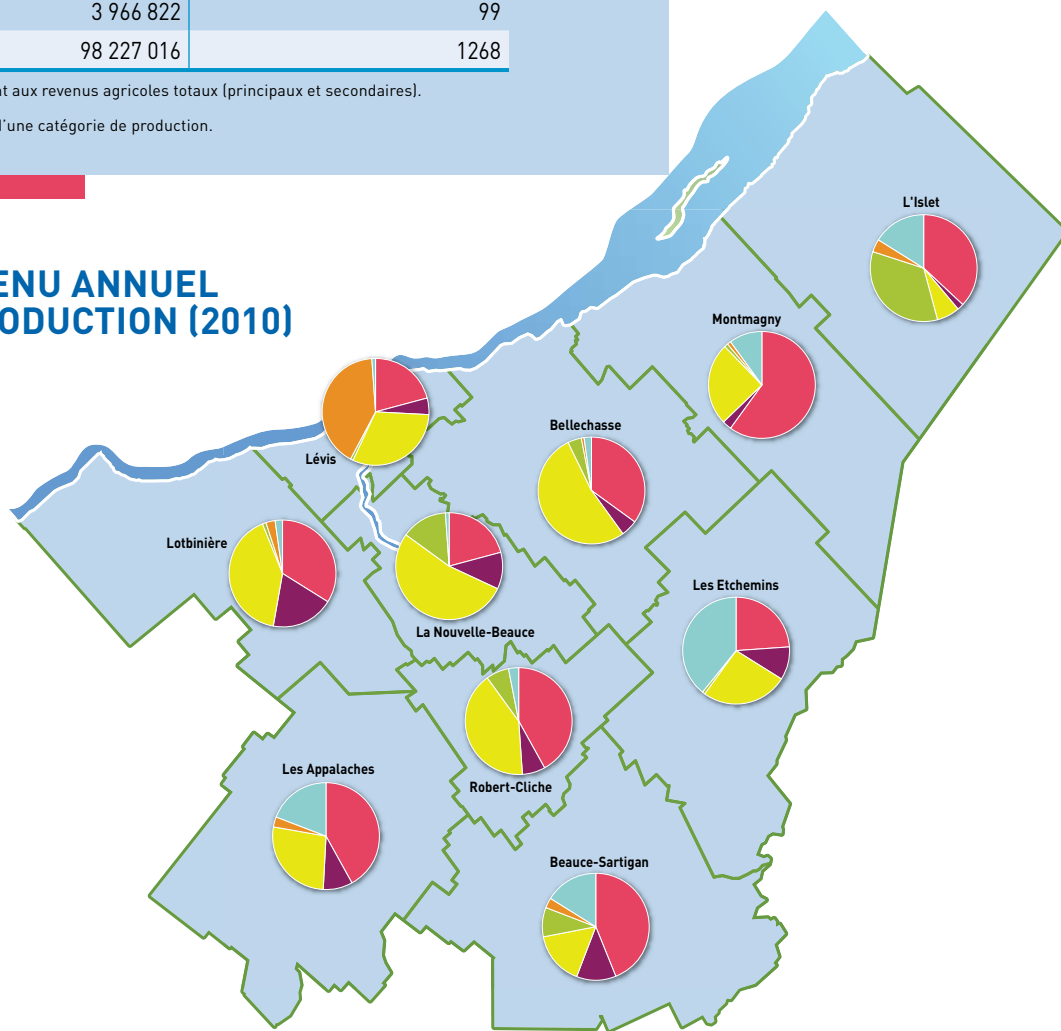
1. Les revenus indiqués dans ce tableau correspondent aux revenus agricoles totaux (principaux et secondaires).

2. Une même entreprise peut se retrouver dans plus d'une catégorie de production.



RÉPARTITION DU REVENU ANNUEL SELON LE TYPE DE PRODUCTION (2010)

Ce diagramme comprend uniquement les revenus principaux des exploitations agricoles.



NOTRE RELÈVE

En continuité avec celles qui l'ont précédée, la nouvelle génération d'agricultrices et d'agriculteurs s'investit avec passion et détermination dans le succès des fermes de la Chaudière-Appalaches.

- La relève agricole est composée à 77 % d'hommes et à 23 % de femmes dont la moyenne d'âge atteint 33 ans.
- 35 % de la relève agricole détient un diplôme d'études professionnelles, 28 % possède un diplôme d'études collégiales et 10 % a un diplôme universitaire en poche.
- En ce qui concerne les types d'établissement, les transferts familiaux comptent pour 64 % des cas comparativement à 9 % pour les transferts non-familiaux et à 27 % pour le démarrage de nouvelles entreprises.

NOTRE AGRICULTURE BIOLOGIQUE*

Nombreuses sont les entreprises agricoles qui choisissent l'agriculture biologique comme mode de production. D'ailleurs, la Chaudière-Appalaches regroupe le plus grand nombre d'exploitations certifiées biologiques au Québec.

- La région regroupe 252 entreprises certifiées biologiques.
- Dans le domaine acéricole, plus de 2 millions d'entailles sont certifiées biologiques, soit 13 % des entailles de la Chaudière-Appalaches.
- Au total, 4183 hectares y sont cultivés en mode biologique**.

* Conseil des appellations réservées et des termes valorisants, 2012.

** Excluant les pâturages et les érablières.



NOS ACTIVITÉS DE TRANSFORMATION ALIMENTAIRE

À la fois industrielle et artisanale, l'industrie régionale de la transformation alimentaire fait bonne figure grâce à des entreprises novatrices et des aliments qui satisfont les papilles les plus exigeantes.

- La région accueille 140 entreprises de transformation alimentaire qui créent plus de 5400 emplois.
- Les livraisons du secteur atteignent 1,93 milliard de dollars, soit 8 % du total québécois.

NOTRE MISE EN MARCHÉ EN CIRCUIT COURT

Les occasions de goûter l'agroalimentaire d'ici ne manquent pas!

- La Chaudière-Appalaches compte 95 entreprises agrotouristiques.
- 317 exploitations agricoles vendent leurs produits dans un kiosque à la ferme.
- Le territoire accueille 7 marchés publics et 133 Arrêts gourmands*.

* Le réseau des Arrêts gourmands regroupe des producteurs, des transformateurs, des restaurateurs et des propriétaires de boutiques proposant une offre diversifiée de produits alimentaires de la Chaudière-Appalaches.





NOS PRATIQUES AGROENVIRONNEMENTALES

Les agricultrices et les agriculteurs d'ici ont pris le virage d'une agriculture durable. Soutenus par le programme Prime-Vert, ils ont obtenu des services-conseils en agroenvironnement et des aides financières pour l'adoption de meilleures pratiques telles que :

- le remplacement d'équipements d'application des pesticides;
- l'atténuation des odeurs;
- la réduction des gaz à effet de serre;
- l'implantation de nouvelles pratiques culturales.

Afin que les entreprises agricoles puissent satisfaire les exigences réglementaires, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation les a soutenues financièrement et techniquement pour les aider à :

- rendre conformes les structures d'entreposage des fumiers;
- empêcher l'accès des animaux aux cours d'eau;
- réaliser leur plan agroenvironnemental de fertilisation;
- réaliser leur bilan phosphore.

Sur le territoire de bassins versants où le potentiel de risques pour l'environnement est plus élevé, de nombreuses entreprises agricoles ont participé à des projets collectifs pour améliorer la qualité de l'eau.

Consultez tous les portraits agroalimentaires ainsi que des renseignements complémentaires sur notre site Internet :
www.mapaq.gouv.qc.ca/chaudiereappalaches

Provenance des statistiques : à moins de notes précisant d'autres sources d'information, les renseignements fournis dans ce document proviennent de bases de données et de publications du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

Avertissement : en raison de certains aspects méthodologiques de l'analyse et de la disponibilité des sources de données, la présente édition des Portraits agroalimentaires de la Chaudière-Appalaches comporte quelques différences relativement importantes par rapport à celles des années antérieures. Pour ces raisons, les possibilités de comparaison des données d'une année à l'autre sont réduites.

Réalisation : Direction régionale de la Chaudière-Appalaches
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

Photos : Éric Labonté, Marc Lajoie et Olivier Malenfant, MAPAQ.